

Perrotin (famille implantée en Escoublac, ne disposant pas de seigneurie et disparue cours du XV^e siècle)

Les 8 et 9 mars 1454, lors d'une réformation des nobles et des exempts de la paroisse d'Escoublac est enregistré Guillaume Perrotin (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Escoublac et site « Archives remarquables »).

Peut-être est-il à rapprocher de ce Guillaume Perrotin, qui, le 6 juin 1407, avec Raoul Le Pennec arrente une maison, un apprentis et un courtil situés près de la collégiale Saint-Aubin de Guérande, en versant 70 livres, un jalon de vin et un pain et qui s'engage à payer 30 sous de rente à l'évêque de Nantes au titre de ses régaires (Arch. dép. Loire-Atlantique, 47 J 2)

Le 23 octobre 1476, dans un aveu rendu au duc, par François de L'Hospital, figure Guillaume Perrotin (*ibid.*, B 1450).

Il existe également des Perrotin établis au Croisic.

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Perrotin », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024